

## #3 IUPI

**Acronyme : IUPI**

**Titre : Interstices Urbains : petite taille et immenses enjeux**

**Durée : 36 mois**

**Coût total : 294 525 €**

**Coordinateur : ICL - FGES/Unité de Recherche Smart & Sustainable Cities**

**Partenaire(s) : Ville de Lille, l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnel Agricole (EPLEFPA) des Flandres**

### 1. Contexte

Les typologies concernant les espaces verts urbains sont nombreuses et varient en fonction des critères utilisés notamment les critères de taille, d'usage, ou de service (Bell et al. 2007). L'une des dernières propositions de typologie disponible est celle de Belmeziti et al. (2018), basée sur les caractéristiques des éléments de structuration de l'espace, notamment la hauteur végétale et le type d'infrastructure en présence. Cette proposition définit la taille d'un élément paysager comme unité élémentaire de l'évaluation des espaces verts. L'interstice urbain, de taille réduite, ne correspond pas à l'application de cette échelle des unités paysagères et forme ainsi un objet d'étude qui justifie une classification pour lui-

même. De plus, les critères définis dans les typologies sont généralement d'un nombre limité et toujours issus d'une seule et même discipline. Soit cette typologie est de nature écologique et se résume alors à la couverture florale au sol et les capacités de perméabilité du substrat, soit cette typologie est de nature sociale et elle recense les usages de ces espaces et leurs modalités d'appropriation, soit enfin cette typologie est géographique et elle est basée sur la taille, la forme ou les connexions de ces éléments avec d'autres structures urbaines. La typologie que nous proposons de réaliser dans le cadre de ce projet de recherche intégrera à la fois des variables écologiques, sociales et urbaines.

### 2. Objectif

Le projet IUPI a pour objectif d'étudier les interstices urbains. Ces interstices présentent une typologie très diversifiée et, après les avoir cartographiés et référencés, nous focaliserons notre étude sur des interstices qui devront répondre au critère commun d'un espace de petite taille (<3000m<sup>2</sup>) disposé entre deux espaces bâtis. La majorité des études en sociologie concerne l'appréciation ou la perception de ces espaces par les citoyens, ou leur appropriation par des collectifs de jardiniers ou d'artistes. Le questionne-

ment relatif aux intérêts écologiques de ces petits espaces urbains est moins développé dans la littérature. Les études interdisciplinaires abordant simultanément les problématiques d'aménagements pour la biodiversité et leur perception par les citoyens sont trop peu nombreuses. Cette insuffisance entrave la possibilité d'obtenir des affirmations significatives et de généraliser les résultats à différents échelles ou dans différentes villes.

## 3. Programme de travail, méthodes et approches

Sur trois années le projet sera réparti en quatre grandes tâches.

1) Tout d'abord, un travail de cartographie sera réalisé afin de recenser les espaces verts de la ville de Lille en les déterminant et les caractérisant. Cette phase nous permettra également de repérer les interstices de notre étude.

2) Par la suite différentes analyses seront menées. Une analyse sociologique portant sur la genèse et la gouvernance des sites, ainsi qu'une analyse temporelle de l'évolution de la perception des interstices par les riverains et les passants.

3) Dans le même temps, une analyse écologique des sites permettra d'étudier la flore et la végétation des sites retenus, ainsi que la faune du sol (microorganismes, méso faune, macrofaune) et une étude complémentaire pour avoir une vue plus globale de l'écologie des interstices, un échantillonnage, sur chaque interstice, des

insectes volants complétera l'étude écologique.

4) La dernière tâche de ce projet est une analyse interdisciplinaire qui sera réalisée, tout d'abord en coproduction afin que les équipes en charge du projet échangent régulièrement sur leurs résultats lors de comités de pilotages ou comités techniques. La participation de représentants des riverains aux instances permettra d'orienter les facteurs clés d'analyse et améliorera la rédaction du projet. Afin de rendre visible au maximum le projet auprès de l'ensemble des acteurs concernés par ces espaces urbains et auprès de la population, des actions de communication et de sensibilisation seront mis en œuvre. L'analyse interdisciplinaire intégrera une étude de cas par la mise en place d'un verger maraîcher afin que les résultats issus de ce protocole accompagnent les personnes désireuses de développer ces systèmes sur interstices.

## 4. Application et valorisation

Le projet ambitionne de proposer des résultats à la communauté scientifique à travers des publications dans des journaux internationaux à comité de lecture, des communications dans des conférences nationales et internationales. Ces résultats mettront en parallèle des éléments sociologiques, urbanistiques et écologiques valorisés par la création, en fin de programme, d'un référentiel de connaissances systémiques sur les interstices urbains utiles aux aménageurs, urbanistes et aux décideurs publics dans leur choix d'orientation et de planification urbaine. Le guide technique, élaboré lors du CASDAR\* transition agroécologique sur la mise en place d'un verger maraîcher en Hauts-de-France sera amélioré par

les résultats des protocoles qui seront mis en place. Ce guide permettra d'accompagner les personnes désirant développer ces systèmes sur des interstices de manière à montrer l'intérêt de ce système pour une production diversifiée et pour le maintien des services écosystémiques en milieu urbain. Pour finir, un séminaire de clôture du projet de recherche sera organisé pour présenter les résultats auprès des habitants et des institutions soucieuses de l'appropriation de ces interstices. Ce séminaire sera filmé pour permettre une diffusion des présentations et donc des résultats.

\*Compte d'Affectation Spécial « Développement Agricole et Rural » (CASDAR) est un levier pour accompagner la transition agro-écologique de l'agriculture française du ministère de l'Agriculture (2015-2018)